



Le medecin du travail divulgue les infos medicales à ma responsab

Par **feeclochette57**, le **29/06/2011** à **15:23**

Bonjour,

il y a quelques semaine j avais demandé un rdv a la medecine du travail pour demander ma mutation et j ai appris que ma responsable avait appelé le medecin pour le dissuader de demander un changement de secteur après mon rdv le medecin du travail a raconté l integralité de notre entretien à ma responsable et lui a meme dit que jallais voir un psy elle lui a egalement rapporté le motif de ma demande de rdv (mesentente avec ma collègue)est-elle en droit de faire ca n est ce pas le secret medical? ma responsable avait elle le droit de la contacter quelques jours avnant pour lui demander de refuser ma demande de mutation? merci pour votre aide j ai le mail de ma responsable qui ecrit a la direction en racontant tout ce que le medecin du travail lui a raconté que puis je faire contre mon employeur? contre la medecine du travail?

Par **pat76**, le **29/06/2011** à **19:44**

Bonsoir

Pour le médecin du travail, vous saisissez l'inspection du travail. Pour votre employeur tant qu'il n'a pas pris de décision à votre encontre, vous ne pouvez pas engager de procédure.